# Programme de Formation

## DP07 Les institutions françaises



## Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session** : ***début*** 29/04/2027

***fin*** 30/04/2027

## Contenu pédagogique

### *Public visé*

Cadres et agents publics des services administratifs et techniques voulant se familiariser avec les institutions de la république française

### *Objectifs pédagogiques*

- Acquérir les connaissances essentielles sur les institutions politiques
- Apprécier la répartition des pouvoirs entres les organes de l'État
- Comprendre le fonctionnement concret de la procédure législative
- Saisir les données fondamentales sur le fonctionnement de la société politique et de la démocratie
- Mieux comprendre les enjeux des débats sur la modernisation des institutions et de la vie politique

### *Description*

**1.Rappel sur l'histoire institutionnelle française**

- La Révolution française : la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le principe de souveraineté nationale, le leg institutionnel
- Les institutions impériales
- La monarchie censitaire : la monarchie selon la Charte, la monarchie de Juillet
- Les institutions de la IIIème République
- Les institutions de la IVème République
- La fin de la IVème République

**2. Caractéristiques du régime politique de la Veme République**

- Les textes fondateurs : la Constitution de la Vème République, les révisions constitutionnelles, les ordonnances complémentaires

- Le pouvoir d'État : exécutif, législatif, autorité judiciaire
- La devise de la République et les principes fondamentaux : souveraineté (nationale, populaire), séparation des pouvoirs, droits et libertés fondamentaux
- Qualification du régime de la Vème République : régime présidentiel, régime parlementaire
- L'organisation de la démocratie : partis politiques, syndicats, presse et médias, groupes d'influence

**3. Le président de la République**

- La durée du mandat : le septennat, le passage au quinquennat (modalités, conséquences)
- L'élection : éligibilité, électorat, campagnes électorales
- Les attributions : dissolution, référendum, nomination premier ministre, pouvoirs exceptionnels.
- La responsabilité : pénale, politique.
- Le statut.

**4. Le Gouvernement**

- L'organisation.
- Le fonctionnement.
- Les attributions.
- La responsabilité.

**5. Le parlement**

- L'Assemblée nationale et le Sénat : organisation interne , organisation du travail parlementaire , régime de sessions
- Les parlementaires : élection , mandat , statut
- Les attributions : fonction législative , contrôle politique du Gouvernement
- La dissolution de l'Assemblée nationale

**6. Les autres organes constitutionnels**

- Le Conseil constitutionnel
- Le Conseil supérieur de la magistrature
- La Haute Cour de justice
- La Cour de justice de la République
- Le Conseil économique , social et environnemental
- La Cour des comptes

**7. Le processus d'adoption d'une loi**

- Les catégories d'actes législatifs : les lois ordinaires , les lois organiques , les lois de finances et lois de financement de la sécurité sociale , les lois autorisant la ratification des traités , les ordonnances de l'article 38.
- Les différents types de procédure législative :démarche ordinaire, les procédures législatives spéciales

## *Prérequis*

Aucun

## *Modalités pédagogiques*

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.

## *Moyens et supports pédagogiques*

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.

## *Modalités d'évaluation et de suivi*

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud